



CHAMPLÔST MON VILLAGE

BULLETIN MUNICIPAL 2024

Le mot du Maire



VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL 2025.

Madame la Conseillère Départementale Catherine MAUDET
Monsieur le Conseiller Départemental Jérôme DELAVault
M. le Président de la C.C.S.A. Yves DELOT
Mesdames et Messieurs mes collègues Maires,
Monsieur le Major LACHAT, Commandant le groupement de gendarmerie St-Florentin – Ligny le Châtel.
M. le Chef de la Police Municipale de Saint-Florentin
Messieurs les Chef de Corps des Pompiers de Champlost Gwénaél LORIN et de Brienon sur Armançon David MEILLIER
Messieurs les pompiers
Mesdames et Messieurs les présidentes et Présidents d'associations,
Mesdames les institutrices,
Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers Municipaux
Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous accueille avec les membres du Conseil Municipal pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié s'il en est, mais aussi temps de convivialité et de rencontre.

Cette année encore, je suis heureux de constater que vous êtes toujours aussi nombreux à avoir répondu à notre invitation. Je vous remercie de votre présence et de votre fidélité jamais démentie. Je vous souhaite nos vœux les plus sincères afin que cette nouvelle année 2025 vous apporte à tous joie, santé et prospérité. J'en profite bien entendu, pour remercier les personnes qui ont participé à l'organisation de cet après-midi.

Cette cérémonie des vœux est traditionnellement l'occasion de dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée :

Malgré tout, il a été réalisé :

L'achat de la maison du presbytère. Dans un premier temps, le terrain uniquement puis dans un second temps la maison.

Nous avons continué à équiper nos rues en lampes à LED aussi bien le bourg que tous les hameaux avec l'aide financière du Syndicat d'Electrification.

Nous avons par mesure d'économie coupé l'éclairage public à 23h00 jusqu'à 06h00 du matin.

Il était prévu dans les projets du Conseil Départemental 2023 que les traversées de Champlost et de Vachy seraient refaites en même temps, c'est-à-dire la même année, sauf que les finances dudit Conseil Départemental n'ont permis que de faire la traversée de Vachy en reléguant Champlost en 2025...mais certaines sources me laissent penser que 2026 serait plus propice, je vais essayer de pouvoir vous en dire plus bientôt cependant mon Premier Adjoint Christophe s'affaire a également inclure dans ces travaux la sécurisation de la traversée de Champlost notamment en ce qui concerne la vitesse.

Alors pour 2025 : Il est vrai que l'avenir n'est pas très prometteur mais nous avons toujours essayé d'être optimiste dans nos pensées, dans nos actions et donc dans nos dépenses et pour cela certaines actions sont en cours et pourraient aboutir cette année :

L'achat de la maison sur la place du village afin de pouvoir enfin refaire ladite place (des plans sont en suspens depuis quelques temps). Nous sommes dans un imbroglio de procédures, entre couple séparé non divorcé dont un décédé, emprunt bancaire non remboursé donc non clôturé, j'espère voir le bout avant la fin de mon mandat....(j'entends parfois des commentaires désobligeants, je suis preneur de gens connaisseurs des procédures...mais de vrais connaisseurs, pas des baratineurs...).

Ré-envisager les convois sécurisés Aller-Retour avec le cimetière de Champlost en modifiant le trajet qui devrait être le long de la route et non-plus sur la route. Cette année, nous avons eu fort à faire avec l'entretien du cimetière et surtout avec le fait d'expliquer à certaines personnes que l'on ne pouvait plus se servir de n'importe quoi sans risquer gros en amende même si d'autres se permettaient de le faire....

Réfection du lagunage vieillissant avec rejet dans le créanton.

Vous pouvez constater que malgré un contexte économique et financier difficile, la commune suit sa feuille de route et tient les engagements pris devant vous chaque année passée, et ce, à chaque mandat. Certes, quelques projets n'ont pas été menés à bien mais uniquement pour des questions budgétaires liés aux investissements supplémentaires des travaux en cours et afin d'éviter des hausses non prévues ou à cause de contraintes techniques ou humaines indépendantes de notre volonté.

Mais il n'empêche que vous pourrez constater que nous sommes toujours restés liés au fait qu'un Euro dépensé est un Euro que vous nous avez confié.

Avant de conclure, reste à faire le bilan démographique de notre commune :

Au dernier recensement nous comptons 801 habitants. Puis 798 lors d'un dernier sondage.

Nous avons enregistré, en 2024 : 4 naissances

Célébré en 2024 : 2 mariages

Eu la douleur de perdre en 2024 : 10 administrés.

Accueilli plusieurs nouvelles familles et je profite de l'occasion pour leur souhaiter la bienvenue et les informer qu'à Champlost existe un tissu associatif important qui œuvre pour animer la vie de la commune. J'en profiterai également pour dire à ces nouveaux arrivants qu'il n'est certes pas obligatoire mais de bon ton de se présenter en Mairie ainsi qu'à ses voisins, ceci facilitant les relations.

Le dynamisme d'une bourgade comme la nôtre se mesure au dynamisme de ses associations. La vie associative dans notre commune se révèle être d'une grande richesse de par la diversité des activités proposées que ce soit dans le domaine social, culturel ou sportif, je nommerai :

Association Sportive de Champlost (Équipe de football seniors qui s'occupe aussi d'entraîner les enfants), Pdt Stéphane POIRIER

Les Amis des Écoles, Pdt Yael DA SILVA

Association des Chasseurs et des propriétaires de Champlost, Pdt Christian LESOURD.

Amicale des Sapeurs Pompiers, Pdt Christophe VANCAYSEELE.

Club des Anciens, Pdte Micheline CHICON.

Amicale Pour le Souvenir des Combattants, Pdt Bernard GOUDON.

Le Comité des Fêtes, Pdte Christiane BOCAT-MONNET.

Flore en Othe, Pdt Frédéric HOUARD

Association de Danse LADIES BAND'Z, Pdte Sabrina LEGOFF.

Amis de la Paroisse Pdte Béatrice DELAGNEAU

Merci à tous les bénévoles, membres ou non d'une association, merci à tous les Présidents et membres de bureau des associations de la commune qui contribuent, dans le domaine qui est le leur, à l'épanouissement de notre commune et qui apportent à nos concitoyens.

Encore une fois un remerciement au club des aînés qui a, cette année encore, beaucoup œuvré à confectionner les boîtes décorées accrochées dans les sapins de Noël.

Puisque nous parlons d'eux, nos anciens, ont particulièrement apprécié l'ambiance et le repas de Noël offert en fin d'année. Ce dernier, a été préparé et servi par le restaurant « La Champlostine ». Je préciserai également que chacun des anciens de Champlost se trouvant en E.P.A.D.H. reçoit de la part du Comité des fêtes un colis que M. le Maire et son Adjointe Christiane leur emmènent personnellement.

Dans mes remerciements je ne peux oublier mes Adjoints Christophe, Jean-Claude et Christiane ainsi que mes Conseillers Municipaux qui œuvrent chacun dans leur domaine. Je ne manquerai pas non plus de remercier le personnel communal (secrétaires de mairie MARINE, LAURENCE sans oublier VANESSA, postière et bibliothécaire ELVIRA, employés communaux GUY et ERIC (arrivé fin juillet et à qui nous souhaitons la bienvenue), nous n'oublierons pas non plus notre femme de service et cantinière CLAIRE ainsi que l'ATSEM, LYNE puis l'accueil de loisirs DORIAN et EMILIE (et dont la majorité est dans la salle).

C'est sur ces mots qu'au nom de l'ensemble des élus de Champlost, celles et ceux qui sont autour de moi vous saluent. Je veux vous présenter nos vœux de santé et de bonheur, pour vous-mêmes et vos familles, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie, bien nombreux en cette période troublée, n'épargnent pas en ce début 2025.

A toutes et à tous, je vous invite à lever le verre de l'amitié en dégustant la galette (fabriquée par notre pâtissier local « Le Poirier Rouge » et vous souhaite une nouvelle fois de l'optimisme pour une belle et heureuse année.

Je me permettrai de répéter notre maxime :

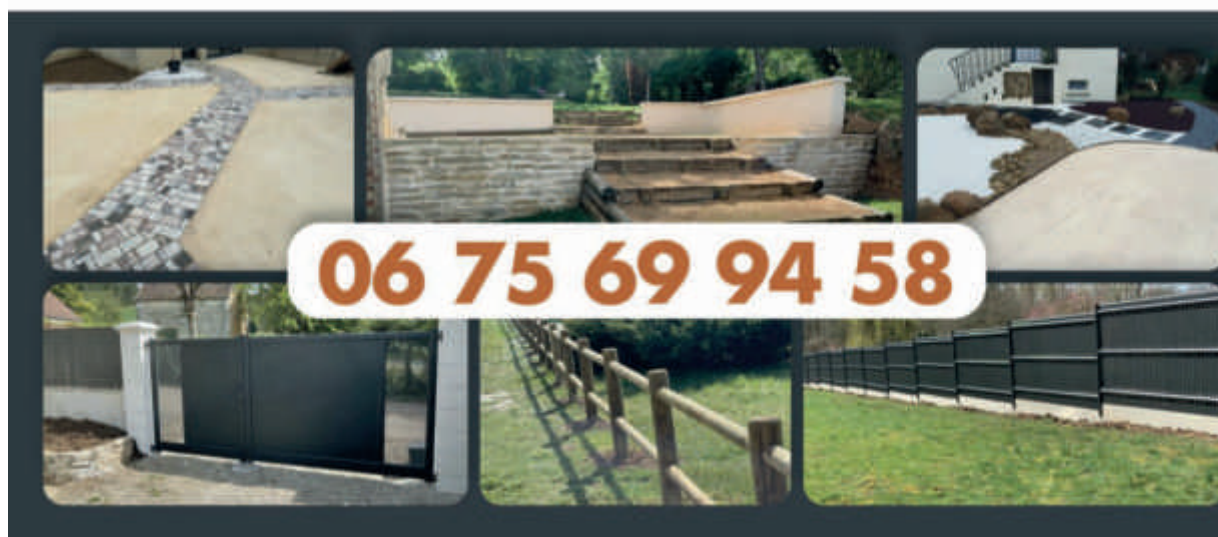
« Servir sa commune n'est pas pour le Maire et ses collaborateurs servir sa popularité, c'est prendre le risque d'être impopulaire pour convaincre de ce qui est juste ». Ce sera toujours notre seul objectif.

Merci de votre attention.

LAURENT LEPRÊTRE

CRÉATION ENTRETIEN AMÉNAGEMENT

PAYSAGISTE



L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Le Maire, Jean-Louis Quéret



**Christophe Seilliebert
1er Adjoint**



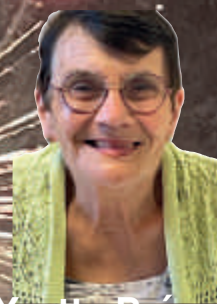
**Christiane Bocat-Monnet
2ème Adjointe**



**Jean-Claude Garault
3ème Adjoint**



**Nathalie Lemeiter
Conseillère**



**Yvette Prévost
Conseillère**



**Pierre Chicon
Conseiller**



**Gérard Béglia
Conseiller**



**Jean-Raymond Compérat
Conseiller**



**Max Maïo
Conseiller**



**Arnaud Zielinski
Conseiller**

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

URBANISME

Christophe SEILLIÉBERT Premier adjoint

PERMIS DE CONSTRUIRE

Gérard Béglia
Christiane Bocat-Monnet
Jean-Raymond Compérat
Yvette Prévost
Arnaud Zielinski

IMPOTS

Conseillers municipaux

Christiane Bocat Monnet
Gérard Béglia
Pierre Chicon
Jean-Raymond Compérat

Habitants de la commune

Propriétaires des terrains bâtis et non bâtis

BATIMENTS TRAVAUX

Max Maïo
Gérard Béglia
Jean-Raymond Compérat
Pierre Chicon
Yvette Prévost

VOIRIE / CHEMINS

Arnaud Zielinski
Pierre Chicon
Jean-Claude Garault
Jean-Raymond Compérat
Max Maïo

AFFAIRES SCOLAIRES

Christophe Seilliebert

Les représentants des parents d'élèves de l'année

ENFANCE

Christiane Bocat-Monnet

Nathalie Lemeiter
Yvette Prévost

FINANCES - FETES & ASSOCIATIONS - AFFAIRES SOCIALES

Christiane BOCAT-MONNET 2ème adjointe

FINANCES

Pierre Chicon
Jean-Claude Garault
Yvette Prévost
Christophe Seilliebert

FETES ASSOCIATIONS SPORT

Conseillers municipaux

Tout le Conseil municipal

Habitants
Ricardo Martin
Micheline Chicon
Joël Gerbeau
Gilles Guinet
Geneviève Stania

AFFAIRES SOCIALES

Conseillers municipaux

Nathalie Lemeiter
Yvette Prévost

Habitants de la commune

Daniel Breuillé-Martin
Micheline Chicon
Véronique Delagneau
Geneviève Stania

GESTION DES CIMETIERES

Yvette Prévost
Pierre Chicon
Jean-Raymond Compérat
Nathalie Lemeiter
Max Maïo
Christophe Seilliebert

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Gérard Béglia
Yvette Prévost

EAU - ENVIRONNEMENT - INFORMATION - BOIS

Jean-Claude GARAUT 3ème adjoint

EAU & ASSAINISSEMENT

Pierre Chicon
Jean-Raymond Compérat
Christiane Bocat-Monnet
Yvette Prévost

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

Gérard Béglia
Christiane Bocat-Monnet
Nathalie Lemeiter
Max Maïo
Christophe Seillièrebert

COMMUNICATION INFORMATION NUMERIQUE

Christiane Bocat-Monnet
Christophe Seillièrebert

BOIS

Conseillers municipaux

Jean-Raymond Compérat
Christiane Bocat-Monnet
Pierre Chicon
Max Maïo
Arnaud Zielinski

Habitant de la commune

Daniel Dabkowski

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Communauté de communes Serein & Armance (CCSA)

Correspondant Défense

Syndicat Mixte du Bassin Versant Armance
(SMBVA)

SIVU de la fourrière du Sénonais

Syndicat (SDEY)

Syndicat des Eaux Champlost/Mercy

Nb : tous les membres de ce syndicat sont titulaires

Agence Technique Départementale de l'Yonne (ATD)

Comité Consultatif Communal des Pompiers

Délégués titulaires

Jean-Louis Quéret

Pierre Chicon

Jean-Claude Garaut

Christiane
Bocat-Monnet

Jean-Louis Quéret

Pour Champlost :
Jean-Louis Quéret
(Président)
Christiane Bocat-Monnet
Jean-Raymond Compérat
Jean-Claude Garaut
Yvette Prévost

Jean-Louis Quéret

Jean-Louis Quéret
Christophe Seillièrebert
Jean-Raymond Compérat
Jean-Claude Garaut

Délégués suppléants

Christophe Seillièrebert

Jean-Louis Quéret

Gérard Béglia

Pour Mercy
Jean-Louis Leprun (Vice
Président)
Patrick Hup
Benoit Leprun

Christophe Seillièrebert

Pour les pompiers :
Gwenaél Lorin (chef de
corps)
Denis Lorton
Christophe Vancayseele
Ludovic Vitry

INFORMATIONS GENERALES

CHAMPLOST

801 habitants
441 foyers
22,94 km²
101 à 293 m d'altitude
Code INSEE 89076
Circonscription électorale d'Avallon
Communauté de communes du Serein & de l'Armanche (CCSA)

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Lundi	de 11h00 à 12h	et de 15h30 à 17h00
Mardi	de 11h00 à 12h	et de 15h30 à 17h00
Mercredi	de 11h00 à 12h	et de 15h30 à 17h00
Jeudi	de 11h00 à 12h	et de 15h30 à 17h00
Vendredi	de 9h30 à 12h	

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE & DE LA BIBLIOTHEQUE

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 11 h 30
Levée du courrier à 10 h 00
Tél : 03 86 43 11 17

ECOLE

Directrice : Marina Dyon
Ecole Maternelle : 03 86 43 17 40
Ecole Primaire : 03 86 43 18 12
Courriel : ec-el-champlost-89@ac-dijon.fr

ECOLE DE MUSIQUE DE LA CCSA (Venizy)

Courriel : ecolemusique@cc-sereinarmanche.fr
Tél. : 03 86 43 49 55

ECLAIRAGE PUBLIC

Merci de signaler les lampes défectueuses en mairie

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères a lieu un mercredi matin sur deux à partir de 5 heures
Le ramassage des déchets à recycler a lieu un lundi matin sur deux à partir de 5 heures

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN ET DE L'ARMANCE

Service administratif 03 86 80 50 50
contact@cc-sereinarmanche.fr
Service ordures ménagères : 03 86 43 46 43
dechets@cc-sereinarmanche.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Saint Florentin
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h*
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h*

Brienon sur Armançon
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h*

Seignelay
Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h*

*18h en été
Déchèteries fermées les dimanches et jours fériés
Toutes décharges sauvages seront sanctionnées

EAU

TARIFS HT 2024
Abonnement : 42 €/an
Eau : 2€/m³ Assainissement 2,10€/m³
Raccordement au réseau d'eau : 1 000€
Raccordement au réseau d'assainissement : 3 500€
Remplacement compteur suite au gel : 200€

COMPTEURS D'EAU

Ils sont relevés deux fois par an, fin mars et fin septembre (facturations en avril et octobre de chaque année)
Il est recommandé de surveiller son compteur régulièrement afin de détecter d'éventuelles fuites

INFORMATIONS GENERALES (suite)

SI VOUS EMMENAGEZ OU DEMENAGEZ

Pour l'eau contactez la mairie.
Pour l'électricité contactez ENEDIS pour les logements neufs sinon le fournisseur de votre choix.
Pour le téléphone contactez ORANGE : 1014 pour l'ouverture de ligne et l'opérateur de votre choix.

RECENSEMENT MILITAIRE

Il s'effectue en mairie et est obligatoire pour tous les mineurs de 16 ans et plus
Il sera demandé lors du passage de l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire

GENDARMERIE

4, rue Charles Gounod 89600 St Florentin
Tel : 03 86 35 14 17

LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter dans votre commune, l'inscription sur les listes électorales doit avoir été faite en mairie ou sur internet

CARTE D'IDENTITE

S'adresser aux mairies de Saint Florentin, Migennes et Auxerre qui possèdent l'appareil biométrique pour l'émission des nouvelles cartes d'identité

Votre carte d'identité est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans si vous étiez majeur au moment de la délivrance et si la carte était encore valable le 1er janvier 2014

PASSEPORT BIOMETRIQUE

La commune de Champlost ne délivre plus de passeport.
Dans l'Yonne il convient de s'adresser aux mairies de Joigny, Auxerre, Migennes, Saint-Florentin, Chablis, Vermenton, Toucy, Bléneau, Aillant sur Tholon, Avallon, Tonnerre, Sens, Pont sur Yonne ou Villeneuve l'Archevêque
Plus de renseignements sur : <http://vosdroits.service-public.fr>

AFFOUAGES

L'inscription pour les affouages s'effectue en mairie. Ils sont distribués aux personnes qui en font la demande pour leurs besoins personnels et ne doivent en aucun cas faire l'objet d'une revente
Inscription en mairie de mi-novembre à mi-décembre
Tarif 36€/ballot (en 2024)

OFFICES RELIGIEUX

Les horaires et les lieux des messes de l'ensemble paroissial sont affichés à la porte de l'église ou sur le site internet : <http://www.messes.info/horaires/>
Pour les baptêmes, mariages, obsèques :
Père Alain Raynal (curé)
8, place de la halle 89600 St Florentin
Courriel : abraynal@gmail.com

LOCATION DES SALLES DES FETES (48 H)

S'adresser à la mairie pour la réservation d'une salle
Il vous sera alors demandé
Un engagement de réservation
Une attestation d'assurance en vigueur
Un chèque de caution « salle » de 500€
Un chèque de caution « bruit » de 1000€ (Champlost)
Un chèque du montant de la location (incluant le montant du nettoyage),
l'approbation du règlement intérieur ainsi que le chèque pour le limitateur de sons, le tout signé.

Salle de Champlost 2024

200€ pour les habitants de la commune (une fois par an)
120 € pour les associations de la commune
400€ pour les personnes extérieures
100€ pour une journée seule ou supplémentaire
+210€ de coût de nettoyage

Salle de Vachy 2024

70€ pour les habitants de la commune (une fois par an)
43 € pour les associations de la commune
170€ pour les personnes extérieures
50€ pour une journée seule ou supplémentaire
+71€ de coût de nettoyage

CARNET DES NAISSANCES

Lysandre, Carlos CAPITAINE GOMES	Né le 3 mai 2024 à Sens
Maddy, Tracy, Ingrid BEAUJARD	Née le 9 mai 2024 à Sens
Arone, Serge, Eric FAUVERNIER COURDAVAULT	Né le 18 mai 2024 à Auxerre
Khailya, Amira GUIMONT	Née le 2 octobre 2024 à Auxerre
Mathias Maranhao MARTINS	Né le 26 novembre 2024 à Auxerre



ILS NOUS ONT QUITTÉS

Claudine, Eliane, Yvonne LAMARGOT épouse SOBLES	Décédée à Champlost le 1er janvier 2024
Danièle, Pâquerette, CARRUEL épouse THEVENOT	Décédée à Saint Florentin le 19 mars 2024
Guy, Jean, ARNOUD	Décédé le 15 avril 2024 à Arces-Dilo
Irène WANAT	Décédée le 4 août 2024 à Joigny
Jean-Pierre, René LEFRANC	Décédé le 1er septembre 2024 à Tonnerre
Bernard MEYER	Décédé le 9 septembre 2024 à Auxerre

MARIAGES



Céline NAIN épouse Patrick, Pierre VANDIERENDONCK	Le 18 mai 2024
Anaïs, Colette, Bernadette GUILLET épouse Emmanuel, Jean-Jacques, Gérard PAQUOT	Le 7 septembre 2024

DU BOIS AU JARDIN

ENTRETIEN D'ESPACES VERTS
TONTÉ / TAILLE
ÉLAGAGE / ABATTAGE
JARDINAGE
VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

FRANÇOIS MORIZOT

06 77 89 88 75
89210 CHAMPLOST
duboisaujardin@outlook.fr

BOISNET - 0832-0022 047 00010

CORINE & SES DÉLICES

8, rue de Chatton 89210 Champlost ☎ 06 82 97 78 45

...et sur les marchés locaux, Ligny le Chatel, Venizy, Migonville etc.



CLUB DES 4 SAISONS CHAMPLOST

En 2024 le club était composé de 126 adhérents.

Une pensée pour quelques adhérents qui nous ont quittés, ainsi qu'à leur familles.

Activités 2024

- 10 janvier : galette des rois (cotisations)
- 31 janvier :Assemblée générale,
- 8 février : repas dansant avec Orphéane.
- 21 mars : repas dansant, anniversaire 50 ans du club.
- 20 avril : concours de belote .
- 8 au 15 juin : voyage « La Provence à la montagne »
LA BREOLE , BARCELONETTE ,SISTERON, SERRE
- PONCON,
- St VERAN 2040m le plus haut village d'Europe,
- le col de l'Izoard, le pont romain des gorges de l'Ubaye.
- 27 juin : repas d'été,dansant avec une bonne ambiance.
- 4 juillet : Pique-nique au jardin du presbytère.
- 10 octobre : Repas d'automne dansant.
- 11 décembre : Bûche de Noël.
- confection boites de décorations des sapins.



**Le mercredi à 14 h les adhérents se réunissent
autour de jeux divers belote, tarot, scrabble et
autres.**

Venez nous rejoindre vous serez les bienvenus.



Prévisions 2025

- 8 janvier : Galette des rois.
- 30 janvier : Assemblée Générale, suivit d'un repas.
- 13 mars : Repas de printemps, dansant.
- 26 avril : concours de belote en équipe.
- 26 juin : repas d'été, dansant.
- 3 juillet : Pique-nique au Presbytère.
- du 7 au 13 septembre voyage à Hyères-les-Palmiers
- ville médiéval, vue panoramique sur les îles d'or,
- site archéologique d'OLBIA, Cassis, Aubagne,
- la presqu'île de Giens, Le Castelet, Sanary/mer,
- mine du Pradet avec son et lumières, Saint-Propez ;
- 30 octobre : repas d'automne, couscous, dansant.
- 10 décembre Bûche de Noël.
- Mi-novembre confection des cadeaux sapins.

Bureau

Présidente :	Mme CHICON Micheline
Trésorière :	Mme HUMBERT Micheline
Trésorière adjointe :	Mme QUARTIER Nadine
Secrétaire :	Mme STANIA Geneviève

Composition du conseil d'administration

Mme CHARTON	Daniëlle
Mr. CHICON	Pierre
Mr. COMPERAT	Jean-Raymond
Mme GIOVANNELLI	Dominique
Mr. HUMBERT	André

**Amicale pour le Souvenir
des Combattants**

Amicale Pour le Souvenir des Combattants
Mairie de Champlost
19, route de Paris
89210 - CHAMPLOST

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 mars 2025**

☞ La séance est ouverte à 14 h 30 par le Président, M. Bernard GOUDON.

Présents : bureau et conseil d'administration.

Ms GOUDON Bernard, QUÉRET Jean Louis, DABKOWSKI Daniel et DABKOWSKI Elisabeth, LEPRUN André, PREVOST Yvette, CIUBA Edouard, BEGLIA Gérard, LEMETTER Jean Baptiste, VOITURET Régis

Absents excusés : COMPERAT Jean,

Membres adhérents présents : 5

Pouvoirs 12

Total 28 présents et représentés. Le nombre d'adhérents à jour de cotisation est de 52

Le quorum est atteint et l'Assemblée peut siéger et délibérer.

M. le Président fait un rappel des événements de l'année précédente :

Les commémorations officielles des 8 mai 1945, appel du 18 juin 1940, 1^{er} novembre au cimetière de Vachy et le 11 novembre 1918, toujours en collaboration avec la Mairie, ont eu lieu avec la participation du corps des Sapeurs-Pompiers, quelques élus et habitants de la Commune et quelques enfants des écoles.

Comme pour les années précédentes, le Président fait le constat d'une baisse significative des participants à ces cérémonies du souvenir.

Le traditionnel banquet du 11 novembre a eu lieu au Restaurant « Chez Pierrot » à Bussy en Othe et a réuni une vingtaine de convives pour un repas de qualité qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Mme E. DABKOWSKI, trésorière, et M. J-L QUÉRET, Vice-Président, présentent le bilan financier de l'année écoulée qui s'établit comme suit :

Recettes :	1291.38 €
Dépenses :	1374.29 €
Déficit	82.91 €

Soit en caisse au 31.12.2024, la somme de 1607.34 € répartie comme suit :

Livret :	1571.14 €
Compte courant :	28.50 €
Espèces :	7.70 €

Mme DABKOWSKI précise que aucune subvention communale n'a pas été versée pour l'année 2024.

Le bilan financier est mis au vote et accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Un budget prévisionnel pour 2025 en déficit de 710 € avec 1400 € en recettes et 2150 € en dépenses est présenté à l'assemblée qui l'accepte à l'unanimité.

La demande de subvention communale sera faite par imprimé « Cerfa » sur lequel sera indiqué notre bilan de l'année 2024, notre projet de budget 2025 et le montant de la subvention 2025 que nous souhaitons recevoir.

Suivant l'article 5 des statuts, il est ensuite procédé au renouvellement du tiers du Conseil d'administration élu en 2021

M. BEGLIA Gérard sortant est candidat.
M. DABKOWSKY Daniel sortant est candidat.
M. VOITURET Régis sortant est candidat.

Les 3 candidats déclarés sont élus à l'unanimité par l'assemblée.

Le conseil d'administration comprend 11 membres et procède à l'élection du Bureau.

Bureau :	Président :	Bernard GOUDON
	Vice-président :	Jean-Louis QUÉRET
	Secrétaire :	Jean-Raymond COMPÉRAT
	Vice-secrétaire :	Yvette PRÉVOST
	Trésorier :	Élisabeth DABKOWSKI
	Vice-trésorier :	Daniel DABKOWSKI
Membres :	Gérard BEGLIA	
	Edouard CIUBA	
	Jean Baptiste LEMEITER	
	André LEPRUN	
	Régis VOITURET	

Questions diverses et actions à venir

Durant l'année 2025, l'Amicale poursuivra le Devoir de Mémoire en organisant les commémorations habituelles ; la participation des enfants des écoles et de la population est à nouveau évoquée

En rapport avec ce point, le Président participera le 27 mars à une réunion à la Mairie de Champlost dans le cadre du renouvellement du PEDT 2025 (Projet Educatif De Territoire) projet pour soutenir l'épanouissement pédagogique des enfants de Champlost.

Le remplacement des drapeaux de l'Amicale est à nouveau évoqué par Mrs Béglia et Voituret ; le projet va être réétudié.

Le banquet traditionnel du 11 novembre se tiendra au restaurant qui nous fera la meilleure proposition.

Le montant de la cotisation reste à 8 €.

Les membres présents renouvellent leur adhésion auprès de la trésorière.

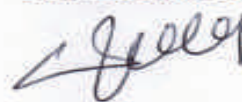
L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance vers 15 h 30.

Le Président invite les participants à poursuivre les échanges en prenant le verre de l'amitié.

Le Vice Président
Jean Louis QUERET



Le Président
Bernard GOUDON




SAPEURS-POMPIERS DE CHAMPLOST

Bilan de l'année 2024

Effectifs :

Adjudant Gwenaël Lorin 41 ans, sapeur pompier de Paris.
Caporal-Chef Christophe Vancayseele 48 ans, responsable logistique.
Caporal-Chef Ludovic Vitry 44 ans, chef d'équipe métallurgie.
Sapeur de première classe Denis Lorton 56 ans, chef d'équipe menuisier.
Sapeur de deuxième classe Simon Aubrat 41 ans, vérificateur technique.
Sapeur de deuxième classe Sébastien Mombles 41 ans, chef d'atelier.
Sapeur de deuxième classe Ricardo Martin 47 ans, agent d'extrusion.
Jeune sapeur pompier Maxime Vitry 17 ans, CAP cuisine.
Jeune sapeur pompier Ethan Lorton 17 ans, Bac scientifique et technologique.
Jeune sapeur pompier Nolan Massinger 17 ans, Bac Pro Sécurité et Prévention.

Nous avons aussi le regret de voir partir Maxime Calmus après 15 années de bons et loyaux services. Il rejoint le CPI de Venizy, là où il est domicilié. Nous lui souhaitons une excellente continuation.

Macarons :

Nous avons le plaisir d'intégrer 3 jeunes sapeurs pompiers à l'effectif du CPI de Champlost. Tous les trois ont suivi le cursus de jeune sapeur pompier au centre de secours de Brienon sur Armançon qui s'est déroulé sur 3 ans. C'est un gros point fort pour le CPI car ils sont déjà formés pour intervenir sur tous les types d'intervention. Ils se sont vu remettre le macaron du CPI de Champlost par l'adjudant Gwenaël Lorin. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Diplômes :

Le sapeur de 2ème classe Ricardo Martin a suivi la formation "Module Transverse" d'une durée de 5 jours, formation qu'il a réussi brillamment. Cette formation lui permet d'intervenir sur toutes les interventions de secours à personne. Il s'est vu remettre son diplôme par M. Le maire Jean-Louis Queret.

Médaille :

L'ADJ Gwenaël Lorin a reçu la médaille d'argent de l'union départementale pour ses 15 années de service par M. le Maire Jean Louis Queret.



Nouveaux matériels :

Grâce au bénéfice du Vétathlon de l'Yonne, une partie a été réinvestie dans du matériel d'intervention.

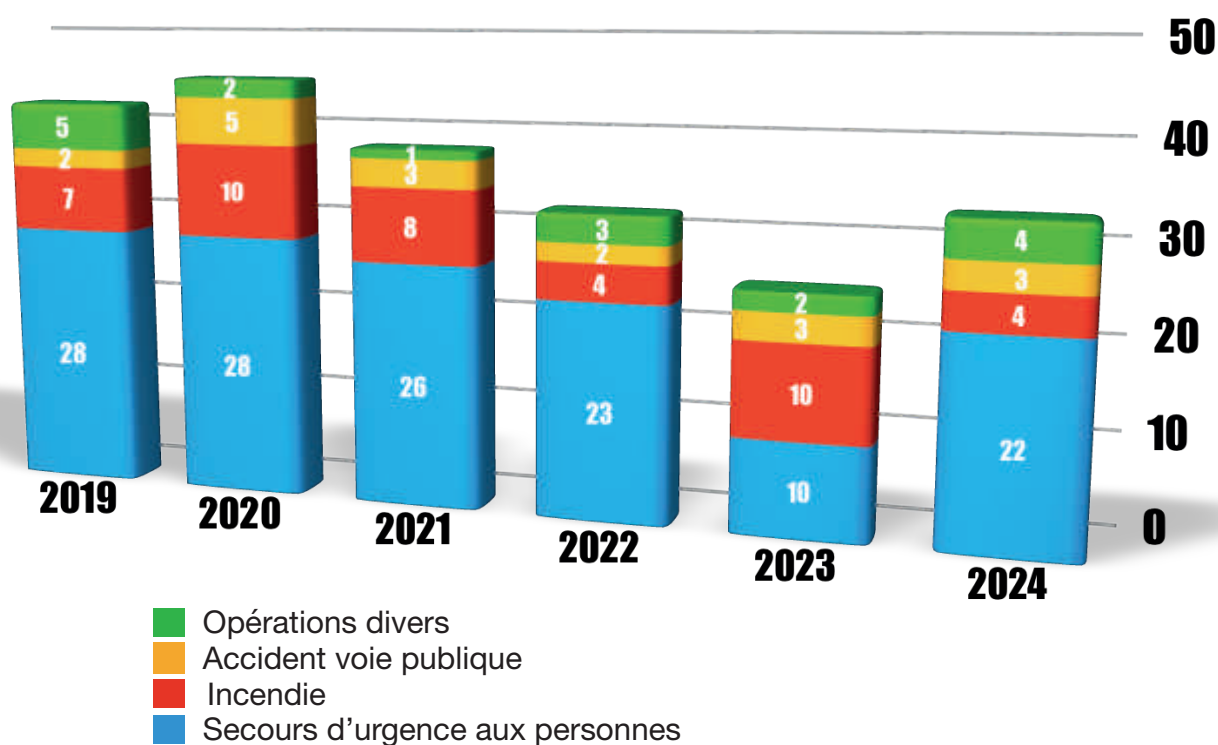
- Un plan dur avec immobilisateur de tête et sangle araignée de maintien.
- Un kit de 3 attelles à dépression (jambe, bras et avant bras) avec pompe à dépression et sa housse de transport.



L'acquisition de ce matériel nous permet d'être plus rapide sur intervention : nous ne sommes plus dans la nécessité d'attendre les renforts. Ce matériel nous permet également de manœuvrer afin d'acquies des gestes réflexes.

Activité opérationnelle :

On observe une légère augmentation des interventions due à une nouvelle réorganisation de la chaîne des secours. Certains motifs d'intervention ont été transférés des ambulances privées vers les sapeurs-pompiers : tout cela dans l'intérêt des victimes avec une intervention beaucoup plus rapide des sapeurs-pompiers.



Recrutement :

Sapeur-pompier volontaire à Champlost :

- Vous avez entre 18 et 50 ans.
- Vous avez un esprit d'équipe.
- Envie de participer au maintien des secours de proximité et de vous sentir utile.
- Envie de vous mettre au service des autres pour des missions d'urgence.
- Envie de développer de nouvelles compétences.

Investissement attendu :

- Au minimum une semaine de formation au SDIS 89 à Auxerre, diplôme PSE1 (premier secours en équipe de niveau 1).
- Une manœuvre par mois le dimanche matin, pour acquérir les automatismes nécessaires en intervention.
- Le CPI de Champlost réalise environ 3 interventions par mois (85% secours d'urgence aux personnes, 7% incendie, 8% autre).

Et aussi jeune sapeur-pompier à Briennon sur Armançon :

- L'activité se déroule en 3 cycles répartis sur 3 années scolaires, le mercredi après-midi ou le samedi.

Les activités proposées sont définies par un programme, elles permettent de :

- Découvrir le matériel d'incendie, apprendre les techniques de lutte contre l'incendie.
- Apprendre les gestes qui sauvent.
- Pratiquer différents sports.
- Participer à des manœuvres, des cérémonies, des compétitions sportives.

Le JSP apprend le dépassement de soi, la cohésion et l'esprit d'équipe. Il gagne en confiance et partage des valeurs de solidarité et de civisme.

A la fin de son cursus de 3 ans, le JSP est présenté au Brevet National des JSP. L'obtention de ce diplôme est reconnue si le JSP souhaite par la suite devenir sapeur-pompier volontaire, professionnel ou militaire.

Adjudant Gwenaël Lorin



COMITE DES FETES

Théâtre, samedi 13 avril 2024 à 20h30, à la salle des fêtes nous avons eu le plaisir de proposer aux habitants de la commune et des environs une représentation théâtrale « Ferme sous haute tension » interprétée par la troupe théâtrale « l'étoile d'Arcy sur Aube ». Les 8 comédiens ont joué toute la soirée devant un public hilare d'environ 90 spectateurs.



Randonnée de printemps, dimanche 28 avril 2024, au départ de Champlost par un temps frais 12/15°, venté et humide mais sans pluie, 16 marcheurs et 1 vététiste ont parcouru 8.6 kms sur les chemins entre Cuchot et Champlost.



4^{ème} Vide-greniers du comité des fêtes, dimanche 2 juin 2024, un temps très maussade et frais 14°, 23 courageux exposants sur 63 ml ont déballé place du 14 juillet, rue de la triperie et sur une partie de la Grande Rue.

Les visiteurs ont eu le plaisir de pouvoir déguster le boudin, les churros et les crêpes, le tout cuit sur place.

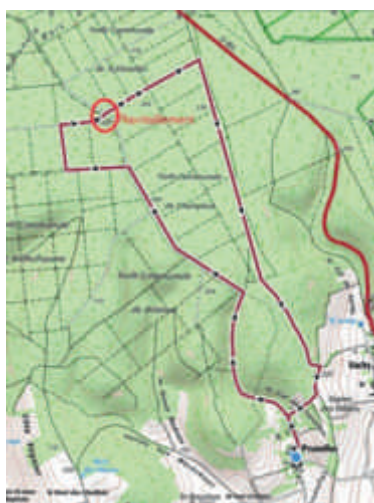


1^{er} Bistrot nomade de la saison 2024, *vendredi 19 juillet 2024*, en partenariat avec la Communauté de Communes Serein et Armance, la mairie, le comité des fêtes et le restaurant la Champlostine.

Environ 650 à 700 personnes se sont retrouvées sur la place du 14 juillet pour passer une agréable soirée avec au programme : restauration et boissons assurées par le comité des fêtes et la Champlostine, animation musicale par le groupe Top Riviera, retraite aux flambeaux et pour clôturer un magnifique feu d'artifice aérien tiré depuis la cour de l'école maternelle.



Randonnée d'automne, *dimanche 1^{er} septembre 2024*, 25 marcheurs dont 3 enfants sont partis de la mare de Prunelles sous un beau soleil sur un parcours d'errance forestière de 9 kms en empruntant les chemins de la forêt communale de Champlost. Un verre de l'amitié, servi par nos fidèles bénévoles a été bien apprécié par tous.



APPEL : tous bénévoles désireux de participer aux manifestations du comité des fêtes seront les bienvenus et peuvent se faire connaître auprès de Christiane Bocat-Monnet tél : 03 86 43 11 05 ou par mail : comite.des.fetes.champlost@gmail.com.

Notre programme de manifestations 2025 s'annonce déjà bien rempli et varié pour le plaisir de tous :

Dimanche 18 mai 2025 à 9h : randonnée de printemps au départ de Chatton

Dimanche 1^{er} juin 2025 de 6h à 17h : vide grenier, place du 14 juillet et rues adjacentes

Samedi 5 juillet 2025 à 19h : apéro concert, retraite aux flambeaux et feu d'artifice, place du 14 juillet

Dimanche 7 septembre 2025 à 9h : randonnée d'automne au départ de Boudernault

Dimanche 16 novembre 2025 à 14h : loto à la salle des fêtes

Dimanche 14 décembre 2025 à 14h 30 : Noël des enfants à la salle des fêtes

Samedi 20 décembre 2025 à 12h : repas des aînés à la Champlostine ou salle des fêtes.

Loto, *dimanche 17 novembre 2024*, environ 200 joueurs s'étaient donné rendez-vous pour tenter leur chance afin de gagner les nombreux lots proposés dont le gros lot ; un vélo électrique ainsi qu'un Air Fryer Ninja en second lot.



Noël des enfants, *dimanche 8 décembre 2024*, la municipalité a invité les 105 enfants de la commune de 0 à 12 ans à un spectacle de magie et ventriloquie animé par Allan et Sophia. A l'issue de la représentation, le Père Noël Gégé a fait sa distribution : 1 sac à dos garni de friandises, 1 personnage solaire animé et 1 jeu Dino. Le tout suivi de boissons et friandises pour les enfants et d'un verre de l'amitié pour les parents. Bonne participation des enfants et des parents.



Noël des aînés, *samedi 14 décembre 2024 à midi*, un excellent repas et très apprécié par tous les convives a été servi au restaurant « la Champlostine » (40 invités, 24 payants) et comme il est de coutume, le comité des fêtes a offert le champagne en fin de repas. Ceux qui l'avaient souhaité ont reçu la formule colis (51 individuels, 22 couples et 4 colis bien être pour les aînés en maison de retraite agrémenté d'un sachet d'assortiment de chocolats du Poirier Rouge).



CALENDRIER FESTIVITES 2025

JANVIER

Mercredi 8 : galette du club des 4 saisons

Samedi 11 : vœux du Maire

Samedi 25 : belote de l'association sportive de Champlost « foot »

Samedi 25 : AG et conférence « fécondation des tomates » association Flore en Othe

Jeudi 30 : AG du club des 4 saisons

Jeudi 30 : repas dansant d'hiver du club des 4 saisons

Février

Mars

Dimanche 9 : St Hubert des chasseurs

Jeudi 13 : repas dansant de printemps du club des 4 saisons

Samedi 15 : soirée repas de Ladies Band'z

Dimanche 23 : Théâtre comité des fêtes « Saltimbanques Gurgy »

Avril

Samedi 5 : Théâtre comité des fêtes « l'étoile Arcy s/Aube »

Samedi 26 : concours de belotte du club des 4 saisons

Mai

Jeudi 8 : commémoration

Dimanche 18 : randonnée de printemps du comité des fêtes

Juin

Dimanche 1er : vide greniers du comité des fêtes

Samedi 14 : *pour information - kermesse des écoles du RPI à Venizy*

Mercredi 18 : commémoration

Dimanche 22 : vétathlon des pompiers

Jeudi 26 : repas dansant d'été du club des 4 saisons

Juillet

Jeudi 3 : pique-nique du club des 4 saisons

Samedi 5 : apéro-concert et feu d'artifice

Août

Samedi 2 : ball trap des chasseurs

Dimanche 3 : ball trap des chasseurs

Septembre

Dimanche 7 : randonnée d'automne du comité des fêtes

Octobre

Jeudi 30 : repas dansant d'automne du club des 4 saisons

Novembre

Samedi 1er : commémoration à Vachy de l'Amicale pour le souvenir

Mardi 11 : commémoration et repas de l'Amicale pour le souvenir

Dimanche 16 : loto du comité des fêtes

Samedi 29 : Sainte Barbe des pompiers

Décembre

Samedi 6 : marché de Noël des amis des écoles du RPI

Mercredi 10 : bûche de Noël du club des 4 saisons

Dimanche 14 : Noël des enfants de la commune

Samedi 20 : repas Noël pour les aînés Mairie/CCAS

UNE JOURNEE POUR L'EGLISE DE VACHY

Grace à l'initiative prise par quelques paroissiens de Vachy, soutenue par l'association des Amis de la Paroisse de Champlost, l'église de Vachy a retrouvé l'espace d'une journée sa fonction consacrée.

En premier lieu s'organise un grand nettoyage auquel ont participé une bonne dizaine de courageux combattants des toiles d'araignées, débarrassant également les poussières et autres impuretés nuisibles à la qualité du lieu. Les efforts de tous ont payé, la petite église retrouve son lustre et la messe pourra être dite le dimanche suivant dans de bonnes conditions.



La messe est dite le jour de la Saint Michel, le dimanche 29 septembre 2024 par l'abbé Alain Raynal. Environ cinquante personnes participent à cet office.

Nombreux sont ceux qui souhaitent vivement que cette initiative se renouvelle dans les années à venir.

La convivialité garde bien entendu ses droits et l'office religieux sera suivi d'un repas partagé dans la petite salle des fêtes de Vachy. Environ quarante personnes participent à ce repas confectionné par chacun des convives.

Le tout dans une excellente ambiance fraternelle et joyeuse



LES TRAVAUX EN 2024

Remplacement des anciens radiateurs électriques

Afin de réaliser des économies substantielles, nous avons fait remplacer les anciens radiateurs énergivores surnommés « grille pains » de la Mairie et de la salle d'évolution par des pompes à chaleur. Ces anciennes installations électriques consommaient beaucoup d'énergie pour un rendement faible. La pompe à chaleur, en revanche, capte les calories présentes dans l'air extérieur pour chauffer l'intérieur, offrant ainsi une solution plus écologique et plus économique. Cet investissement devrait nous permettre de diviser par deux notre consommation d'électricité liée au chauffage pour ces deux bâtiments.

Investissement total : 28 388 € TTC



Caméras de surveillance de la Poste / Bibliothèque

Dans un souci de sécurité et de prévention, les caméras de vidéosurveillance devenues obsolètes ont été remplacées autour et dans notre bureau de poste / bibliothèque. Ce dispositif vise à dissuader les actes de vandalisme, protéger les agents postaux et assurer la tranquillité des usagers.

Les caméras sont installées conformément à la réglementation en vigueur, avec déclaration en préfecture. Les images ne sont consultées qu'en cas d'incident.

Cette initiative s'inscrit dans une politique de sécurisation des espaces publics, toujours dans le respect des libertés individuelles.

Coût de l'opération : 3 672 € TTC



Une motobineuse pour entretenir le cimetière

Suite à l'interdiction d'utiliser des désherbants, il devient compliqué et coûteux de débarrasser nos cimetières des herbes indésirables. Dans un souci d'améliorer leurs entretiens, la municipalité a fait l'acquisition d'un désherbeur mécanique motorisé. Cet outil permettra de désherber plus efficacement les allées et offrira un gain de temps précieux aux agents municipaux tout en améliorant l'esthétique générale du site. Ce nouvel équipement s'inscrit dans la volonté de la commune de préserver la dignité et la tranquillité de ce lieu de mémoire mais sans oublier que l'entretien du cimetière est un travail de fond mené toute l'année. Cependant, nous devons nous habituer à voir sortir ici ou là quelques herbes car il faut reconnaître que cette solution écologique est moins efficace que les solutions chimiques.



Décorations de Noël rétro-réfléchissantes

Afin d'apporter une touche féérique supplémentaire aux fêtes de fin d'année, la commune a investi cette année dans de nouvelles décorations de Noël rétro-réfléchissantes. Les principaux avantages de ces décorations modernes est de pouvoir en profiter la journée comme la nuit sans aucune consommation électrique. Ces décorations viendront embellir les rues principales et les abords des bâtiments publics. L'objectif est de renforcer l'esprit festif tout en limitant la consommation électrique. Ces décorations, ont été choisies pour leur style chaleureux et leur durabilité.

Achat de 8 décorations pour 3 002 € TTC



Numérisation de la carte communale

La carte communale passe au numérique ! Dans une démarche de modernisation et de transparence, la municipalité a fait procéder à la numérisation de la carte communale. Ce document d'urbanisme, qui définit les zones constructibles et non constructibles de notre village, est désormais consultable en ligne. Ainsi, particuliers et professionnels peuvent désormais consulter la carte à distance, sans avoir à se déplacer en mairie. La carte communale est disponible sur le portail national Géoportail de l'urbanisme : geoportail-urbanisme.gouv.fr.

Prix de la numérisation et de la mise en ligne : 588 €



Païement de la cantine scolaire et du centre de loisirs en ligne

Afin de simplifier et moderniser les démarches, la municipalité a acquis un nouveau logiciel permettant aux parents de réserver, de consulter les factures, de payer en ligne et de suivre les paiements de manière sécurisée, tout en réduisant les tâches administratives.

Ce logiciel offre plusieurs avantages pratiques :

- Réservation et paiement en ligne simplifié : plus besoin de se rendre en mairie : tout se fait directement depuis un ordinateur ou un smartphone.
- Suivi des paiements : les parents peuvent consulter leurs factures, vérifier les paiements effectués et suivre l'historique des règlements.
- Gain de temps pour tous : ce système réduit les démarches administratives, facilitant ainsi la gestion pour le service cantine et offrant un confort supplémentaire aux familles.

Le paiement en ligne de la cantine et du centre de loisirs de Champlost est désormais disponible et accessible via le site du prestataire. Attention, Venizy s'étant rétracté ce système n'est en place **QUE** pour Champlost ! Pour toute question, nous restons à votre disposition.

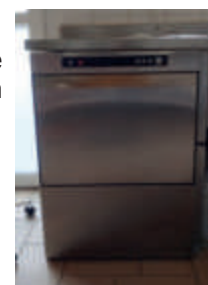
Achat du logiciel : 2800€ Coût annuel 360€



Nouveau lave-vaisselle à la salle des fêtes

L'ancien lave-vaisselle étant tombé en panne et la réparation étant trop onéreuse, la municipalité a décidé de le remplacer. Ce nouveau modèle de gamme professionnel est plus performant, plus économique et permet un lavage plus rapide avec une consommation d'eau réduite.

Son prix : 3 222 € TTC



Remplacement du défibrillateur de la salle des fêtes

Dans un souci de renforcer la sécurité des habitants, la municipalité a récemment fait l'acquisition d'un nouveau Défibrillateur Automatisé Externe (DAE). Cet équipement installé dans la salle des fêtes permet d'intervenir rapidement en cas d'urgence cardiaque, avant l'arrivée des secours.

Le DAE est un appareil simple à utiliser et entièrement automatisé, conçu pour être utilisé par tout un chacun, même sans formation préalable. Il guide l'utilisateur pas à pas, grâce à des instructions vocales, pour administrer un choc électrique en cas de besoin, afin de rétablir un rythme cardiaque normal.

Il remplace l'ancien qui était très onéreux en maintenance (batteries, patches...) : 1 694 € sur 10 ans pour l'ancien contre 243 € pour le nouveau. L'appareil quand à lui nous a coûté : 1 378 €



Réalisation d'un diagnostic amiante DTA

Dans le cadre de sa politique de sécurité et de prévention, la municipalité a entrepris la réalisation d'un diagnostic amiante dans ses bâtiments communaux. Cette démarche vise à identifier la présence d'amiante. Comme vous le savez, ce matériau peut présenter des risques pour la santé s'il est endommagé ou mal entretenu.

Ce diagnostic amiante a été réalisé par une entreprise certifiée par les organismes de l'Etat. Il a permis de repérer les matériaux contenant de l'amiante et d'évaluer leur état de conservation... Conformément à la réglementation en vigueur nous avons fait contrôler la mairie, les écoles, la salle des fêtes et le stade (bâtiments construits avant 1997, date à partir de laquelle l'amiante a été progressivement interdit en construction).



Réseau pluvial

Le dérèglement climatique rend les tempêtes plus fréquentes et plus violentes augmentant ainsi le volume d'eau à gérer en un temps réduit. Les précipitations enregistrées dans notre village dépassent souvent la capacité des infrastructures existantes à absorber ou à canaliser les eaux notamment sur le point bas de la D905. Pour pallier les inondations induites, nous avons dû ajouter un exutoire afin de pouvoir gérer l'afflux d'eau pluviale en cas d'orage. Un avaloir a donc été créé et une nouvelle buse conduit désormais l'eau dans le ru en passant par la propriété d'un particulier.

Coût des travaux : 22 700 €



LADIES BANDZ'

Gala

de danse



Salle des fêtes
de Briennon

SAMEDI 5 JUILLET 2025
ET

DIMANCHE 6 JUILLET 2025

Buvette & Restauration

sur place

CB acceptée

Ouvert à tous

Tarif entrée : 5€

Samedi : ouverture des portes 19h00

début spectacle 20h30

Dimanche: ouverture des portes 12h00

début spectacle 13h30

Réservations par téléphone : 06 45 73 30 85

22
JUIN
2025
CHAMPLOST



Format M : 10 km TRAIL + 20 km VTT + 5 km TRAIL

SOLO / RELAIS À 2 / RELAIS À 3

9^H45

Format S : 5 km TRAIL + 10 km VTT + 1 km TRAIL

SOLO ADULTES

10^H00

Format XS : 1 km TRAIL + 5 km VTT + 1 km TRAIL

SOLO JEUNES (12-18 ANS)

10^H15

Repas :
Melon, Frites,
Jambon à la broche,
Fromage, Glace

Randonnée VTT
20 km

Randonnée Marche
5 km / 10 km

Inscriptions sur place
Départ à partir de 9^H00

www.vetathlondelyonne.com



Intermarché
SAINT-FLORENTIN



Nous continuons cette année encore à développer le football pour les enfants.

Nous sommes passés de 25 licences en 2021-2022 à 37 licences en 2022-2023 53 licences et 60 licences pour la saison en cours !

Des travaux ont été réalisés dans les vestiaires pour les remettre aux normes électriques. Cette année nous avons organisé 1 concours de belote.

On compte sur la mairie pour soutenir la croissance du club.

Nous avons réalisé une entente avec Brienon afin d'avoir toutes les catégories d'âges. Nous avons des équipes de 6 à 14 ans.

On recherche également des bénévoles pour encadrer les enfants.

On continue également avec les galoupiots, ou le mercredi les éducateurs passent chercher les enfants au centre pour pouvoir s'entraîner.

Pour les seniors, on continue en Départemental 2, ou nous nous sommes maintenus la saison passée.

On recherche toujours un arbitre car nous payons des amendes pour le fait de ne pas en avoir à ce niveau.

Stéphane POIRIER
Président de l'AS CHAMPLOST



ASSOCIATION FLORE-EN-OTHE

Présentation de l'association

Flore-en-Othe a pour objectif d'organiser des activités liées « au végétal ».

Créée en 2015 à Venizy, elle est maintenant domiciliée à Champlost depuis l'été 2022. Le Conseil d'Administration remercie l'équipe municipale pour son accueil sympathique.

Flore-en-Othe rencontre du succès puisqu'elle compte plus de 90 membres.

L'esprit de l'association :

Faire profiter les Champlostiens, qu'elle que soit la superficie du terrain dont ils disposent, de le mettre en valeur. Proposer aux plus aguerris de venir renforcer leurs connaissances et à les partager, et aux néophytes de s'initier à des pratiques culturelles.

Prendre soin de la nature c'est prendre soin de nous !

Description des activités:

Ateliers pédagogiques chez les membres de l'association. Il s'agit d'apprendre et de s'entraîner à :

- Tailler les arbres fruitiers, les rosiers et les arbustes
- Greffer, bouturer, marcotter...
- Semer et planter.
- Faire son compost
- Autres ateliers divers comme réaliser un piège à frelons asiatiques, créer des nichoirs, des mangeoires et abris pour les auxiliaires du jardin

Des achats groupés de produits et de végétaux de qualité à prix attractifs comme :

Des arbres, des arbustes, des vivaces, du terreau, du paillis, des graines pour les oiseaux....

Des visites de sites et de jardins

Il existe des jardins remarquables que l'on peut visiter, qu'ils soient publics ou privés. Ces visites sont l'occasion de rencontrer des passionnés et d'échanger quelques « trucs » et informations entre jardiniers

Des activités avec les écoles de Champlost et Venizy : Il s'agit, en collaboration avec les enseignants, d'intéresser les enfants aux bases du jardinage et à la nature (plantation de bulbes, création d'une plate-bande « des enfants »....)

Participation aux événements locaux : nous tenons un stand lors de salons et vide-greniers pour présenter l'association et répondre aux questions posées dans la limite de nos connaissances. C'est parfois l'occasion d'y organiser un atelier ouvert au public de passage.

Organisation de conférences sur divers sujets avec parfois la venue de spécialistes reconnus.

Et bien sûr, tout ceci dans la convivialité avec le repas annuel des jardiniers sans oublier les pots de l'amitié à l'issue de chaque activité.

Adhésion pour une personne 5€ pour un couple 8€

Si vous souhaitez nous faire part de vos suggestions ou adhérer à l'association merci de prendre contact avec :

M. Houard Frédéric 06 81 30 62 97 f.houard@orange.fr

LES AMIS DES ÉCOLES DE CHAMPLOST-VENIZY



Les membres de l'Association « Les Amis des écoles de Champlost et Venizy » sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025 que nous espérons beaucoup plus sereine que les années qui viennent de s'écouler.

Afin d'aider au financement des projets menés par les enseignants des écoles du RPI (sorties, spectacles, achat de matériel pédagogique...), l'Association organise plusieurs manifestations tout au long de l'année.

2024 a été une année riche en événements :

★ Samedi 8 juin 2024 a eu lieu la kermesse des écoles du RPI de Champlost-Venizy au stade de Champlost et une fois de plus, ce fut une belle réussite ! Nous remercions chaleureusement les parents qui se sont engagés dans cette action permettant de faire de cette journée une fête. Cette année encore, l'association des Amis des écoles du RPI de Champlost-Venizy a fait bénéficier gratuitement tous les enfants d'une grande structure gonflable pour leur plus grand bonheur. Cette belle kermesse, agrémentée de matériel gracieusement prêté par la municipalité de Champlost et de la CCSA, a été ouverte par un spectacle préparé par les enfants des écoles du RPI accompagnés de leurs enseignants que nous remercions. Cela a contribué à la réussite de cette manifestation. S'en est suivie la remise de calculatrices scientifiques aux élèves de CM2 par MM. les Maires de Champlost et Venizy. Ce fut une belle journée, pleine de joie et de bonne humeur.



★ Une vente de sapins a eu lieu au mois de novembre 2024. Ils ont été distribués à l'occasion du marché de Noël qui a eu lieu samedi 30 novembre 2024. Pour cette 5^{ème} édition réalisée en intérieur à la salle des fêtes de Champlost, de nombreux exposants se sont joints à nous et le marché s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et festive. C'est sur un air de musiques de Noël que les visiteurs ont pu découvrir les différents exposants présents, déguster une crêpe, boire un chocolat chaud ou un verre de vin chaud et participer à une tombola organisée pour l'occasion. A noter que cette année nous avons, une nouvelle fois, un invité de marque : le Père Noël ! Les enfants ont ainsi pu échanger avec lui, manger quelques chocolats, faire une partie de pêche à la ligne, repartir avec une photo avec le Père Noël et lui donner leur lettre qu'ils pouvaient réaliser sur place dans un stand qui leur était réservé.





★Enfin, pour participer à la magie de Noël, comme l'année précédente, l'association a offert à tous les enfants des écoles du RPI un sachet de chocolats.

Tous ces beaux moments ne se seraient pas déroulés sans l'aide des parents et grands-parents des enfants des écoles. Pour continuer de mener à bien tous ces projets, nous avons toujours besoin de votre aide et de nouveaux bras (parents ou non). Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous comptons sur vous !

Nous vous donnons également rendez-vous sur notre nouvelle page Facebook et sur Instagram « Rpi Champlost Venizy » pour connaître toutes les informations et festivités organisées par notre association.

A bientôt.
Les membres de l'Association.

MANIFESTATIONS PRÉVUES POUR 2025

VENTE DE SAUCISSONS : Mars 2025
KERMESSE DES ECOLES : Samedi 14 juin 2025
VENTE DE SAPINS DE NOËL : Novembre 2025
MARCHÉ DE NOËL : Samedi 6 décembre 2025

BUREAU

Président : Yaël DA SILVA
Vice président : Céline DEMETER
Secrétaire : Aline BOCAT
Vice secrétaire : Ingrid FLORIN
Trésorier : Julien MAITREPIERRE
Vice trésorier : Jérémy CALMUS

Contact :

- lesamisdesecoles89210@gmail.com
- Yaël DA SILVA : 06.74.44.99.45

LE CIDRE EN PAYS D'OTHE ET DANS L'YONNE

Le Pays d'Othe est une région située dans les départements de l'Aube et de l'Yonne, réputée pour sa production de cidre. Le cidre du Pays d'Othe bénéficie d'une Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) depuis 1996, ce qui garantit sa qualité et son authenticité.

Le cidre du Pays d'Othe est élaboré à partir de différentes variétés de pommes à cidre spécifiques à la région. Ces variétés, telles que la Pomme Clochard, la Reinette Clochard, la Micheline ou encore la Rambault, confèrent au cidre ses arômes distinctifs.



La production de cidre dans le Pays d'Othe suit des méthodes traditionnelles, incluant la sélection méticuleuse des pommes, le pressage des pommes fraîches pour en extraire le jus, la fermentation naturelle du moût, et souvent une seconde fermentation en bouteille pour obtenir des cidres pétillants.

Le cidre du Pays d'Othe est réputé pour son équilibre entre acidité, douceur et amertume. Il offre généralement des arômes fruités, parfois légèrement boisés, et une palette de saveurs qui peut varier selon les producteurs et les méthodes de production utilisées.

Le cidre du Pays d'Othe peut être dégusté seul, frais, en apéritif ou en accompagnement de plats régionaux. Il est également utilisé dans la cuisine pour aromatiser des plats traditionnels ou pour accompagner des desserts.

En résumé, le cidre en Pays d'Othe est une spécialité régionale de qualité, ancrée dans les traditions locales et appréciée tant pour ses qualités gustatives que pour son héritage culturel.

Bien que moins répandue que dans d'autres régions cidricoles de France, la production de cidre existe dans l'Yonne. Les vergers cidricoles peuvent être trouvés dans certaines parties du département, produisant des pommes spécifiques à la fabrication du cidre.

La production de cidre dans l'Yonne est souvent le fait d'artisans et de petites exploitations familiales. Ces producteurs privilégient souvent des méthodes de production traditionnelles et une approche artisanale pour créer des cidres de qualité.

Comme dans d'autres régions cidricoles françaises, les cidres produits dans l'Yonne peuvent varier en termes de goût, de douceur et de profil aromatique en fonction des variétés de pommes utilisées et des techniques de production employées.

Le cidre de l'Yonne est apprécié localement et peut être dégusté dans les restaurants et les bars de la région. Il est souvent consommé seul, en apéritif, ou accompagnant des plats régionaux, et est également utilisé en cuisine pour certaines recettes traditionnelles.

En résumé, bien que la production de cidre dans l'Yonne soit moins importante que dans d'autres régions cidricoles françaises, le cidre reste une boisson appréciée et fait partie intégrante du patrimoine gastronomique local.



MEYER Ludovic

La Barenne Vachy 89210 Champlost
Tel: 07/87/54/79/40
meyerludovic@hotmail.fr

Tonte, Taille des haies, abbatage, élagage, bois de chauffage et autres prestations selon votre demande.

SIRET: 80388310700010

Chaudronnerie AE

Tel: 0687839833

Thibault Kevin
4 rue d'avrolles 89210 champlost
kevin.thibault6@gmail.com
Siret: 503 290 777 00047



HAIR' STYL'
COIFFURE MIXTE À DOMICILE
sur rdv

89210 Champlost
TEL 06 79 41 77 23

PAQUOT PAYSAGE

89210 Champlost

06 32 46 17 54
paquotpaysage@orange.fr
Paquot paysage

Entretien et aménagement d'espaces verts
(Tonte, taille, élagage, plantation, nettoyage, broyage de végétaux...)
Entretien de piscines et bassins de jardin

Agrement crédit d'impôt

Just zen
esthéticienne

Le Poirier Rouge

La pâtisserie
de tous vos événements.

**UN MOMENT À PARTAGER,
UN ÉVÈNEMENT À CÉLÉBRER,
PASSEZ COMMANDE !**

03 86 91 06 67



Gâteaux d'anniversaire,
Pièces montées,
Numbers Cakes,
Petits fours salés,
Mignardises...



Du jeudi au samedi de 8h à 12h30 et de 15h00 à 18h30
Le dimanche de 8h à 12h30

26, Route de Paris - 89210 Champlost
Mail : patisserie-le-poirier-rouge@orange.fr

SASU Pâtisserie Le Poirier Rouge - Siège social 89210 Champlost - Siret : 902 938 125 00017

réalisation : AGS Avance 817 434 12 - Sur erreurs photographiques
indé / 123 Crédits photos : Siret / Ne pas jeter sur la voie publique.